ÉDITION DU 6 NOVEMBRE 2026 I N° 4957 I 101e ANNÉE I 16 PAGES

100 ans Littoral RÉGION
1926-2026
JOURNAL HEBDOMADAIRE DU LITTORAL OUEST
www.littoralregion.ch littoralregion

Tecaro
032 836 29 00
Sanitaire Chauffage
dépannage 24 7 dépannage

Tiré à 16'000 exemplaires

CORTAILLOD

L'art s'est trouvé un petit écrin bleu

Un nouvel espace de création vient d'être inauguré à Cortaillod. Imaginé par Christian Chevalley et Barbara Biaggio, un couple d'artistes récemment arrivé de Rolle, l'Atelier L'Air de Rien propose des cours de dessin et de techniques mixtes. Il accueillera aussi des expositions, notamment une triennale de dessin.

Niché rue des Courtils juste à côté du temple, le petit Atelier L'Air de Rien a pourtant fort jolie allure avec ses encadrements bleu myosotis et sa façade fraîchement repeinte. Un lieu chaleureux, à l'image de Christian Chevalley et Barbara Biaggio, un couple d'artistes au riche parcours d'expositions, où chacun crée en solo mais forme aussi un fertile binôme à quatre mains.



Un petit atelier chaleureux au centre du village. Photo SP

«Même si nous avons chacun notre projet artistique, nous avons toujours travaillé et exposé ensemble», raconte Barbara Biaggio, qui s'exprime à travers diverses techniques de peinture ainsi que des collages aux couleurs vives et pleins de fantaisie. Christian Chevalley privilégie quant à lui le dessin et ses multiples outils, la gravure et la sculpture, dans des sujets souvent inspirés de la nature.



Christian Chevalley et Barbara Biaggio misent sur l'expérimentation des différentes techniques artistiques. Photo SB

L'âme du lieu repose donc sur la richesse et le mélange des pratiques et c'est dans cet esprit que le couple propose différents cours et stages immersifs, pour adultes et par petits groupes. «Nos cours s'adressent à tout le monde, même à ceux qui ne savent pas dessiner», précise Christian Chevalley. «C'est un processus intéressant d'amener les gens à ne plus avoir peur de faire faux, de cultiver leur trait personnel. Dès que le temps le permet, je les emmène dehors pour dessiner des carnets de voyages». Pour Barbara Biaggio, qui a adopté la pratique un peu par hasard, «le collage est moins intimidant, il mobilise beaucoup de techniques différentes et favorise l'émergence des choses».

Des expos à venir

Au-delà de la pratique, L'Air de Rien a aussi pour vocation de devenir un lieu d'exposition pour les artistes de la région au sens large, ainsi que d'accueillir une triennale de dessin. «Nous avons envie de reconstruire ici ce que nous faisions à Rolle: un atelier vivant, avec tout un monde qui participe aux cours et vient aux expositions. Cela prend du temps, on vient d'arriver et il faut relancer le processus», sourit Barbara Biaggio, un rien nostalgique, alors que Christian Chevalley conclut, enthousiaste: «Nous avons plein d'idées et toujours des choses en cours. C'est très stimulant de repartir sur de nouveaux projets.»

Sophie Bourquin

Détails sur www.lair-de-rien.ch

L'ART DE SUBLIMER VOS IDÉES
DEPUIS 120 ANS
120 ANS | Baillod imprimeurs
ZI Chapons-des-Prés 16 | 2022 Bevaix
www.imprimeriebaillod.ch

Littoral RÉGION
Retrouvez en ligne toutes nos éditions
www.littoralregion.ch

Maîtrise fédérale
CHAUFFAGE SANITAIRE FERBLANTERIE TOITURE
SIMONIN PORRET SA
SAINT-AUBIN TEL. 032 835 13 29
simoninporret.ch
URGENCE 24H/24H
+41(0)76 818 15 15

acoustiquesuisse audioplus
Marc vous accueille dans
votre espace AUDIOPROTHÈSE
acoustique suisse
Rue du concert 6
NEUCHÂTEL
Pharmacie plus*
Rue Haute 23a
COLOMBIER
032 724 80 15
* les mercredis à Colombier sur RDV
ESSAIS COMPARATIFS
appareillage à partir de CHF 840

AVIS OFFICIELS

Demandes de permis de construire

Les plans peuvent être consultés aux administrations communales.
Les oppositions éventuelles sont à adresser au Conseil communal de la commune concernée.
Délai d'opposition: se référer à la Feuille Officielle cantonale.

COMMUNE DE CORTAILLOD

Demande de Mme Denise Germann, 2016 Cortaillod, de procéder à l'installation d'un jacuzzi sur la terrasse, au lieu-dit Chanélaz, chemin du Bois 12, article 5981 – 2555068/1200048 du cadastre de Cortaillod.
Délai d'opposition: 7 décembre 2026

COMMUNE DE MILVIGNES

Demande de M. Didier Mülhauser, rue du Collège 21, 2013 Colombier NE, pour le compte de M. Didier Mülhauser et Mme Aude Laurent, 2013 Colombier NE, de procéder à la pose d'une façade ventilée, à la réduction de la largeur du balcon, au lieu-dit Les Vernes, rue du Collège 21, article 2950 – 2555664/1202233 du cadastre de Colombier.
Délai d'opposition: 7 décembre 2026

Demande de M. Sébastien Bouille, 2013 Colombier NE, de procéder à la mise en conformité, à la pose de 2 cabanons, au changement d'affectation du rez intérieur, en affectation locaux mixtes, au lieu-dit Champ-de-la-Cour, rue de la Côte 9B, article 4589 – 2556428/1202248 du cadastre de Colombier.
Délai d'opposition: 7 décembre 2026

Demande de M. Raymond Weinmann, R. Weinmann SA, Verger 3, 2017 Boudry, pour le compte de Mme Marlène Irène Seiler, 2012 Auvernier, de procéder à la suppression d'un mur de soutènement par un mur en béton armé, au lieu-dit Cortey, chemin des Rochettes 36, article 2544 – 2557502/1203231 du cadastre d'Auvernier.
Délai d'opposition: 7 décembre 2026

Demande de M. Pascal Varesio, 2013 Colombier, de procéder au remplacement d'une chaudière à gaz par une pompe à chaleur air/eau extérieure, au lieu-dit Les Ruaux, chemin des Vignes 22, article 5195 – 2556011/1202430 du cadastre de Colombier.
Délai d'opposition: 7 décembre 2026

Demande de Walery Osowiecki, 2013 Colombier, de procéder au remplacement d'une chaudière à mazout par une pompe à chaleur air/eau, au lieu-dit Le Rosy, chemin du Rosy 6, article 3254 – 2555950/1202529 du cadastre de Colombier.
Délai d'opposition: 7 décembre 2026

CONVOCATION

Le Conseil général de la Ville et Commune de Boudry est convoqué en séance extraordinaire le lundi 16 novembre 2026, à 20 heures, à la salle de spectacles

Ordre du jour

1. Appel
2. Procès-verbal de la séance du 28 septembre 2026 – correspondance
3. Nomination d'un membre à la Commission de naturalisations et des agrégations, en remplacement de Mme A. De Montmollin, démissionnaire
4. Rapport du Conseil communal au Conseil général relatif à la redevance pour l'usage du domaine public routier communal par les conduites industrielles
5. Rapport du Conseil communal au Conseil général relatif à une demande de crédit d'engagement de CHF 80000.– TTC pour les études d'aménagement d'un cheminement piétonnier sur la route des Gillettes et la route de la Gare, ainsi que la réfection des réseaux
6. Rapport du Conseil communal au Conseil général relatif à une demande de crédit d'engagement de CHF 3440000.– TTC pour la réfection du chemin des Écoliers et la réalisation d'un ascenseur avec passerelle
7. Rapport du Conseil communal au Conseil général à l'appui d'une demande de crédit budgétaire annuel concernant le renforcement de l'offre des véhicules «Mobility».
8. Informations du Conseil communal
9. Questions

Boudry, le 30 octobre 2026

CONSEIL COMMUNAL

COMMUNE DE LA GRANDE BÉROCHE

Les plans suivants peuvent être consultés au bureau communal, rue du Temple 1, 2022 Bevaix.

Demande de Florent Ferner, de procéder à la rénovation de l'intérieur de la villa et à la création d'une piscine, article N° 4713 du cadastre de Gorgier, Zone d'habitation à faible densité.
Délai d'opposition: 7 décembre 2026

Demande de Carine Palu, de procéder à la mise en conformité de cuves en piscine intérieure, article N° 6333 du cadastre de Gorgier, Zone du château, Zone agricole, Zone à protéger 2.
Délai d'opposition: 7 décembre 2026

Demande de la commune de La Grande Béroche, Services des bâtiments, forêts et ports, de procéder à la création d'un emplacement pour un saune mobile d'octobre à avril de chaque année, DP 34 du cadastre de Saint-Aubin, Zone à protéger 2.
Délai d'opposition: 7 décembre 2026

Demande de la commune de La Grande Béroche, Services des bâtiments, forêts et ports, de procéder à la création d'un emplacement pour un saune mobile d'octobre à avril de chaque année, DP 74 du cadastre de Saint-Aubin, Zone d'utilité publique.
Délai d'opposition: 7 décembre 2026

Médecin – Pharmacien
Dentiste
0848 134 134

URGENCES 144

LIENHER
Vos fenêtres et portes fabriquées ici
032 853 23 24 LIENHER.CH

VIE DES PAROISSES

Eglise pour Christ Cortaillod En Segrin 1
Dimanche 15 novembre 2026 Culte à 10 heures
Programme pour les enfants

Église Évangélique Libre
Avenue de la Gare 1
2013 Colombier
Cultes Tous les dimanches à 10 heures
Pour plus d'informations:
www.eelc.ch

Eglise évangélique des Saules Colombier
Chemin des Saules 21• 2013 Colombier
Cultes tous les dimanches à 9 h 45

VIE DES PAROISSES

éren
ÉGLISE RÉFORMÉE ÉVANGÉLIQUE DU CANTON DE NEUCHÂTEL

Paroisse du Joran
Bevaix – Boudry – Cortaillod – La Béroche

Dimanche 8 novembre 2026
Culte, à 10 heures,
au temple de Colombier,
accueil des nouveaux cathéchumènes
Jean-Marc Leresche

Paroisse de La BARC
Bôle – Auvernier – Rochefort – Brot-Dessous Colombier

Samedi 7 novembre 2026
Vente de paroisse à la Maison de paroisse à Bôle, rue de la Moraine 5, de 9 h à 15 heures
Divers stands et repas spaghettis à midi

Dimanche 8 novembre 2026
Culte de reprise du KT à 10 heures, au temple de Colombier, équipe du KT

ÉGLISE CATHOLIQUE NEUCHÂTEL

Paroisse Saint-Paul du Littoral Ouest Neuchâtelois

Boudry
Dimanche 8 novembre 2026 Messe à 10 h 30

Gorgier
Mardi 10 novembre 2026 Messe à 8 h 30

Paroisse catholique de Colombier – Bôle Auvernier – Rochefort – Chambrelien

Colombier
Jeudi 12 novembre 2026 Messe suivie de l'adoration à 8 h 30

Eglise évangélique de La Béroche

Dimanche 8 novembre 2026 Culte partage à 10 heures
La Marelle, église catholique Boudry à 17 heures

GOSPEL CENTER LA BÉROCHE

Vendredi 6 novembre 2026 Groupes de jeunes à 19 h 30
Dimanche 8 novembre 2026 Culte avec Catherine Paris à 10 heures

Au service de Dieu et du Prochain
Armée du Salut
Chemin de Bayard 7
2024 St-Aubin
st-aubin.armeedusalut.ch

Dimanche 8 novembre 2026	10 h 00 Culte
Lundi 9 novembre 2026	18 h 30 P'tit foot du lundi
Mardi 10 novembre 2026	9 h 30 Babysong (éveil à la musique & à la foi 0-4 ans)
Jeudi 11 novembre 2026	8 h 30 Prière du matin

Petites annonces

RECHERCHE

Bevaix et environs.
Cherche petit local, 10 m²
avec électricité, partagé ou à louer pour y travailler du verre au chalumeau.
Tél. 076 481 16 26

AVIS OFFICIELS (SUITE)

Pôle de gare Gorgier St-Aubin

Commune de La Grande Béroche

SÉANCE D'INFORMATION

Le Conseil communal invite la population à une séance d'information et de consultation pour :

- Les espaces publics du pôle de gare de Gorgier-St-Aubin

La séance aura lieu le **mardi 10 novembre à 18h30 à la salle de spectacles de Saint-Aubin (Rue du Débarcadère 24).**

AUVERNIER

L'Harmonie se met aux arts martiaux



L'Harmonie de Colombier explore le répertoire japonais. Photo SP

Associer fanfare et kung-fu n'est pas le pari le plus intuitif, mais l'Harmonie de Colombier relève fièrement le défi avec son concert d'automne baptisé «Le souffle du guerrier». Musique japonaise, démonstrations d'arts martiaux et spécialités thaïes seront au rendez-vous samedi 14 et dimanche 15 novembre, à la salle polyvalente d'Auvernier.

«Nous avons l'habitude de jouer des musiques d'un peu tous les pays, donc ce n'est pas nouveau pour nous. Mais ce sera notre premier concert 100% japonais», commente Véronique Chapuis, directrice de l'Harmonie de Colombier. L'idée a été soufflée par le président de la commission musicale, Fabien Gaudin, qui pratique les arts martiaux, si bien que le concert sera accompagné de démonstrations du Wong Shaolin Kung-fu Club de Boudry.

«Il existe beaucoup de musiques japonaises écrite pour les harmonies», poursuit Véronique Chapuis. «Nous jouerons plusieurs musiques de films et de dessins animés, de la pop et divers compositeurs japonais. Il y aura un peu de déco pour l'ambiance.» Et pour rester en Asie, un repas thaï sera servi au public. La directrice recommande aux convives de passer à table une heure avant le début du concert. ***Sophie Bourquin***

Auvernier, salle polyvalente, samedi 14 novembre, repas à 19 h, concert à 20 h; dimanche 15, repas à 16 h, concert à 17 h; entrée libre, collecte

BOUDRY

Les 22 couleurs de la vigne déclinées au château



La palette des 22 vins est un des points forts de l'exposition. Photo JPN

La Musée de la vigne et du vin a inauguré sa nouvelle exposition temporaire, «Haut en couleurs», mercredi 21 octobre dernier. Le vernissage était précédé d'une conférence de l'architecte de la couleur française Florence de la Rivière, qui vient de publier un livre intitulé «L'œil du Vin».

Florence de la Rivière a passé en revue toutes les teintes prises par la vigne au cours des saisons avant de définir plus précisément la notion de «goûter avec les yeux» et de livrer quelques astuces pour évaluer la qualité d'un vin en se basant sur son aspect visuel, avant même de l'ingurgiter.

Après avoir félicité les Neuchâtelois pour la mise en valeur de l'œil-de-perdrix au travers de la bouteille transparente conçue à l'occasion de son 165e anniversaire, elle a conclu en citant Galilée: «Le vin, c'est la lumière du soleil captive dans l'eau.»

Une exposition interactive et captivante

Le conservateur, Simon Vouga, nous a ensuite fait visiter «son» exposition. Par sa collection d'objets, la biologie ou l'œnologie, elle souhaite nous faire découvrir l'importance des couleurs et leur sens. La visite prend une allure ludique lorsque l'on est invité à chausser des lunettes avec deux filtres différents qui modifient la couleur de l'objet observé. Elle se poursuit par une interrogation: «Comment expliquer que le pinot noir produise des baies violettes, un jus blanc et du vin rouge»?

Simon Vouga se réjouit également de pouvoir compter sur une équipe d'une dizaine de bénévoles expérimentés qui ont aidé à monter l'exposition tout en s'affairant à inventorier et ranger la multitude d'objets disparates que le musée possède.

Jean Panés



Simon Vouga présente Florence de la Rivière dans la salle des chevaliers. Photo JPN

Château de Boudry, du mercredi au dimanche, de 14 h à 17 h, jusqu'en mars 2027

PAPETERIE MOBILIER DE BUREAU



BS BURO SELECTION
papeterie - mobilier de bureau
planification d'espace de travail

CH-2017 Boudry
Fbg Ph.-Suchard 7
032 841 44 14
www.buroselection.ch
contact@buroselection.ch

Fbg Ph.-Suchard 7
CH-2017 BOUDRY
T. +41 32 842 10 58

www.rossetti-mobilier.ch
info@rossetti-mobilier.ch



rossetti
mobilier contemporain

BOUDRY

Trois sœurs, une nuit de feu

La compagnie vaudoise La Marelle sera de passage à l'église catholique de Boudry ce dimanche 8 novembre. Sa nouvelle pièce, «Ciel dégagé», interroge l'impact d'une expérience mystique sur un trio de sœurs complices.



La Marelle interroge la foi dans une pièce intimiste. Photo SP-Yanak Lopez

Compagnie itinérante, La Marelle s'est vouée à concilier théâtre et foi en proposant chaque année une nouvelle création, qu'elle joue dans toute la Suisse romande et en France voisine. Avec «Ciel dégagé», la troupe interroge les effets d'une révélation mystique sur une personne et son entourage, en l'occurrence trois sœurs très unies qui se retrouvent tous les ans pour quelques jours dans une maison familiale, loin de leurs préoccupations quotidiennes. Cette année, l'une d'entre elles a connu une nuit d'illumination, les autres non, ce qui va modifier leurs rapports.

«L'idée de cette pièce m'est venue à force de rencontrer des paroissiens qui m'ont fait part d'une telle expérience», explique Pierre-Philippe Devaux, metteur en scène et auteur de la pièce. «C'est frappant de voir à quel point les gens hésitent à raconter leur expérience à leurs proches, il y a un tabou autour de la révélation spirituelle, qu'il s'agisse d'une nuit de feu ou de quelque chose de plus évanescent.»

L'auteur s'est emparé du sujet afin de «démystifier cette expérience mystique». Placer cet événement au cœur d'une sororité lui a semblé une intéressante mise en perspective: «Même si elles s'aiment beaucoup, cela va créer une dissension et rebattre les cartes au sein de leurs rapports. Cette configuration permet d'interroger le sens de la spiritualité, de repenser sa foi ou sa non-foi.»

Pierre-Philippe Devaux se réjouit d'ailleurs de la richesse des échanges avec le public à l'issue du spectacle. «Les réactions sont très variées, certains retiennent l'aspect mystique, d'autres le rapport familial, chacun a un retour différent.»

Sophie Bourquin

Salle de l'église catholique de Boudry, dimanche 8 novembre à 17 h; entrée libre, collecte

CORTAILLOD

Un peintre entre deux pays

Le Club des aînés de Cortaillod invite Balint Géza Basilides, dit Valentin, à parler de son chemin de vie qui sort de l'ordinaire. Rendez-vous mercredi 11 novembre à Cort'Agora.

Hongrois, né sous les bombes à Budapest, Balint Géza Basilides se réfugie à Neuchâtel suite à la révolution hongroise de 1956. Il obtient la nationalité suisse et s'installe à Cortaillod où, au sein de la Câblerie, il fonde le Judo Club en 1974. Plusieurs décennies durant, il milite au sein de l'Union chrétienne des jeunes gens (UCJG). Après un apprentissage d'employé de commerce, il exerce divers métiers avant d'occuper des fonctions de direction. En 1999, il quitte son poste de vice-directeur de la FST pour retourner en Hongrie, près du lac Balaton pour se consacrer à la peinture et à l'écriture. Avec sa femme, Marcelle Vallon Basilides, également peintre, il expose des aquarelles à Neuchâtel, Lausanne et Genève et, bien sûr, en Hongrie. *(comm-sb)*

Cort'Agora, mercredi 11 novembre à 14 h 30







AGENDA

BEVAIX

Théâtre du Plan Jacot
«Piège pour un seul homme», pièce de Robert Thomas
par la Cie Les Baladins
du 7 novembre au 6 décembre
ve à 20 h, sa à 18 h, di à 17 h
première sa 7 novembre à 20 h
réservations sur www.lesbaladins.ch

BOUDRY

Collège des Esserts
Soirée Midnight Littoral
sa 7 novembre, 19 h-22 h
entrée libre, sans réservations

Espace culturel La Passade
«2 euros 20», pièce de Marc Fayet
par la Cie de La Passade
ve 6 et 20 novembre, 20 h
sa 7, 14, 21 et 28 novembre, 20 h
di 8, 15, 22 et 29 novembre, 17 h
jusqu'au 31 janvier
réservations sur www.lapassade.ch
ou au tél. 032 841 50 50

Exposition
«Silhouettes en pointillisme»
dessins de Yvan Besomi,
jusqu'au 31 janvier
je et ve, 15 h-18 h

COLOMBIER

Théâtre
La Petite Lanterne
Séance «Émotions»
sa 7 novembre, 10 h
réservations
sur www.petitelanterne.org

Pinte du Buisson
Souper concert par P'tite Pomme
classique, pop, soul
ve 6 novembre, 19 h
réservations au tél. 032 842 24 06

CONCISE

Grande salle
Vente 2e main
habits, jouets, livres, objets
sa 7 novembre, 9 h-16 h
petite restauration
renseignements et inscriptions
au tél. 078 640 66 82
et 076 339 20 01

GORGIER

Ancienne salle de gym
Journée du jeu
ludothèque ZigZagZoug
di 8 novembre, 10 h-17 h

SAINT-AUBIN

La Tarentule
Festival international
de marionnettes
«Pianissimo»,
spectacle du Théâtre Gudule
sa 7 et di 8 novembre, 17 h
dès 5 ans
réservations sur www.la-tarentule.ch
ou au tél. 032 835 21 41

Salle de spectacle
«Elle a touché le fond»,
pièce de Christelle Heitz
par la Cie La Mouette
ve 6 et 20, sa 7 et 21 novembre, 20 h
di 8 et 22 novembre, 17 h
réservations sur www.lamouette.ch
ou au tél. 079 845 24 85

Salle de paroisse
Chant pour tous
par Téty et Genda
lu 9 novembre, 16 h 30

VAUMARCUS

Galerie Coquibus
«Matière à penser»,
sculptures de Ursula Nuñez
jusqu'au 28 novembre
me à sa, 11 h-18 h

AUTHENTICITÉ
CHRISTEN
DELICATESSEN
EST. 1998
FABRICATION ARTISANALE

Votre boucherie
À Littoral-Centre-Cortaillod
Qualité, proximité, traditions

Chemin de Ronzi 2 • 2016 Cortaillod
032 841 09 59

Le deuil, les démarches administratives : vous accompagner pour vous soulager



Séverine Cattilaz

Perdre un proche est une épreuve émotionnelle lourde. À cela s'ajoute un grand nombre de démarches administratives qui peuvent parfois sembler accablantes. Aux Pompes Funèbres Burgat, nous comprenons cette réalité et nous engageons à vous accompagner pour alléger ce poids.

Notre équipe, formée et expérimentée, vous guide pas à pas dans les formalités nécessaires – déclarations, documents à fournir, ou encore démarches auprès des autorités. « Chaque famille est unique, et nos réponses le sont aussi, explique Séverine Cattilaz. Nous prenons le temps d'écouter, d'expliquer, et d'adapter notre accompagnement à vos besoins ».

En collaboration avec les services étatiques et les prestataires locaux, nous veillons à ce que chaque détail soit pris en charge avec professionnalisme et discrétion. Parce que le deuil ne se mesure pas en papiers à remplir, nous sommes là pour vous épauler, avec respect et bienveillance.

POMPES FUNÈBRES
BURGAT
2024 Saint-Aubin - 032 835 17 13
www.pompes-funebres-burgat.ch

CORTAILLOD

Promis, elle sera belle, l'agora du P'tit

Les Carcoies étaient conviés voici une dizaine de jours à se faire une idée de l'aspect que prendra la place du Petit-Cortaillod. Survol de la séance.



L'organisation spatiale et l'aménagement de la place rappelleront ce qui s'est fait le long de la rue du Temple, à Bôle. Document SP/Urbaplan

Si tout va bien, ce sera pour le printemps 2028. C'est ce qui a été évoqué mardi 27 octobre dernier; l'exécutif des Carcoies avait en effet convié les habitants à découvrir le résultat des réflexions faites en vue de réaménager la place Marcel-de-Coulon, plus connue comme celle du Petit-Cortaillod.

On se souvient que dans le prolongement de la motion interpartis demandant une «étude pour embellir et rendre plus conviviale» cette agora, le Conseil général, en juin 2023, avait chargé le Conseil communal d'instruire le dossier. Non sans une certaine pression due à la création de l'Association du Petit-Cortaillod (A-P-C), deux ans après, formée de la plupart de ses habitants, désireux d'être entendus dans le cadre de cette transformation de leur hameau.



Le 27 octobre, les Carcoies étaient conviés à se faire une idée de l'aspect que prendra la place Marcel-de-Coulon. Photo JL

Impossible de bannir les véhicules

Sous la conduite d'Olivier Félix, conseiller communal en charge des travaux publics, les représentants des bureaux de conseils Urbaplan, pour l'aménagement du territoire, et Transitec, pour l'étude de la mobilité, ont détaillé leurs analyses de la situation. Telle qu'elle est aujourd'hui, avec une moyenne de 750 passages quotidiens de véhicules sur la place, comme l'a mentionné l'ingénieur Jean-Marc Dupasquier, ou telle qu'elle pourrait être demain, avec une configuration faisant la part belle à une «ample végétation», comme l'a proposé le paysagiste-urbaniste Pascal Buisson.

Malgré le regret des quelques personnes qui auraient souhaité que les voitures en soient bannies en supprimant le parking situé en ouest de la place, rien ne changera fondamentalement quant à l'accessibilité des véhicules. En revanche, l'organisation spatiale et son aménagement seront métamorphosés au profit d'un aspect comparable à celui de la rue du Temple, à Bôle, qui a reçu cette année la distinction du Flâneur d'or décerné par l'Association Mobilité piétonne suisse.

Il semblait difficile de contenter des usagers aux profils multiples, entre clients des restaurants, campeurs, navigateurs, sportifs, vignerons, cyclistes de passage, promeneurs, etc., et habitants. Dans l'attente des crédits nécessaires, la séance du 27 octobre s'est passée dans une sérénité prometteuse.

Jacques Laurent

L'info locale, j'y tiens !

Merci pour votre précieux soutien

Par votre versement minimum de CHF 30.–, vous contribuez à pérenniser votre journal hebdomadaire et son contenu rédactionnel régional.

100 ans 1926-2026 Littoral RÉGION

15'968 exemplaires dans les communes de Boudry, Cortaillod, Milvignes, La Grande Béroche et Rochefort



GORGES DE L'AREUSE

Une fermeture pour rénover le tablier des passerelles

La Société des Sentiers des gorges de l'Areuse va remplacer le tablier des deux passerelles des Buges sur l'itinéraire principal. Ces travaux nécessitent la fermeture du sentier entre le Pont-des-Clées et le Pont-de-Vert, du lundi 23 au vendredi 27 novembre. Une déviation par le Plateau des Buges sera sommairement indiquée.



Les panneaux de bois seront remplacée par des plaques de tôle. Photos SP

Les tabliers des deux passerelles des Buges sont constitués de plateaux en bois insérés dans un rail en acier. De faible épaisseur, ils pourrissent trop rapidement et leur remplacement est difficile, vu leur mode d'insertion.
Les réparations et les charges d'entretien s'accumulant, la Société des Sentiers des gorges de l'Areuse (SSGA) a donc décidé de remplacer les panneaux en bois par des plaques de tôle emboutie.
Les travaux se dérouleront du lundi 23 au vendredi 27 novembre.
Le devis s'élève à 32 000 francs, le financement est assuré par une contribution de la Ville et commune de Boudry et par une subvention cantonale au titre de la loi fédérale sur les chemins pour piétons et les chemins de randonnée pédestre. De plus, une participation du Fonds La Mobilière / SuisseRando «Entretien des sentiers de randonnée pédestre» pourrait être obtenue par la SSGA (décision imminente).
Les travaux ayant lieu en semaine, mais aussi hors de la saison principale de randonnée, NeuchâtelRando renonce à baliser une déviation selon les règles usuelles. Des indications sommaires seront posées à des embranchements stratégiques.

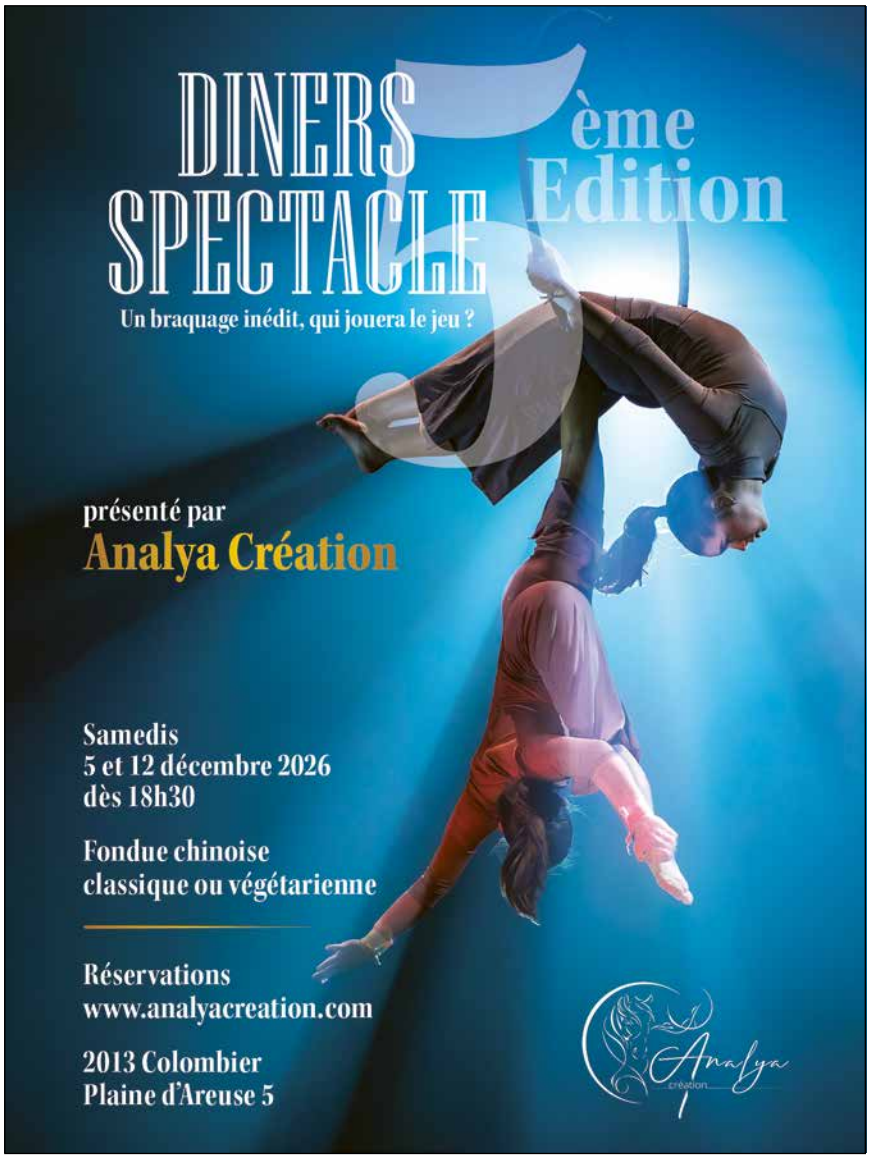
(comm-sb)



Publicité, administration et rédaction

Littoral Région Sàrl
Z.I. Chapons-des-Prés 16
2022 Bevaix
Tél. 032 727 20 17
Email : journal@littoralregion.ch

DÉLAIS
Remise des annonces : mardi à 10 h.
Textes rédactionnels: lundi à 17 h.





GORGIER-SAINT-AUBIN

En course dans les rues avec la B-Run

La 3e édition de l'épreuve partira comme l'an passé du collège des Cerisiers. Les organisateurs proposent deux nouveaux défis destinés aux classes secondaires et aux entreprises.



Le départ de la course des adultes aura lieu à 19 h et clôturera l'épreuve. Photo SP

Les inscriptions pour la 3e édition de la B-Run sont ouvertes. La course se déroulera le samedi 21 novembre. Comme l'an dernier, elle propose, selon les catégories, différents parcours à travers les rues de Gorgier et de Saint-Aubin, avec un départ donné au collège des Cerisiers. Les enfants seront les premiers à partir dès 15 h 45. La course des adultes clôturera l'épreuve à 19 h. Promis, il y aura de quoi boire et manger à l'arrivée.

Pour cette 3e édition, les organisateurs ont lancé deux nouveautés. «Le défi interclasses récompensera la classe d'un collège secondaire du canton de Neuchâtel qui aura le plus grand nombre de participants inscrits à notre épreuve», explique Kevin Burgat, directeur de course. «Le second défi récompensera le meilleur temps cumulé établi par trois coureurs d'une même entreprise.»

Comme les précédentes éditions, c'est l'association Squadra Senza Parole qui organise l'épreuve. «Elle compte une quarantaine de membres», relève Kevin Burgat. «Les fondateurs sont tous des amateurs de course à pied et nous nous retrouvons chaque mardi pour un entraînement. Mais nous organisons aussi d'autres activités.»

Marraine hors norme

Cette année, la B-Run peut compter sur une marraine de choix en la personne d'Ariane Wilhem. Elle a notamment terminé à la 6e place de la Diagonale des fous, sur l'île de la Réunion, l'un des quatre monuments de l'ultratrail. «Nous sommes très fiers de la compter parmi nous. Elle donnera les départs. Et qui sait si elle sera tentée de faire la course.»

La B-Run soutiendra aussi l'association Recif, qui aide l'intégration des femmes migrantes. Tous les coureurs prendront aussi part à une grande tombola avec de beaux prix à gagner. Le délai des inscriptions est fixé au 20 novembre. Il sera encore possible de s'inscrire le jour de la course avec une majoration du prix d'inscription.

Laurent Buschini

Infos: www.b-run.ch

Envie d'Etre
Tarot
Soins esthétiques
Soins énergétiques
Av. François-Borel 7 - Cortaillod
078 408 36 24
envie.detre

TOSALLI STORES
Sans l'ombre d'un doute, ajoutons de la valeur à votre bien !
Olivier Berger
Ch. du Potat-dessus 17
2016 Cortaillod
032 841 44 63
info@tosalli.ch
www.tosalli.ch
PARASOLS
VÉRANDAS
VOLETS ROULANTS & BATTANTS
MOUSTIQUAIRES
SERRURERIE
DÉPANNAGE 24/7

Cette année, Noël arrive plus tôt que prévu
Prochaines dédicaces :
27-28-29 novembre,
Marché de Noël, Evologia, Cernier
12-13 décembre, Marché de Noël, Hauterive
Alice & Noël
J.K. Fournier
Une romance de Noël qui bouscule vos émotions
Disponible chez Payot Neuchâtel et la FNAC d'Avry centre

Littoral JAZZ
Salle de La Rouvraie Bevaix
Jeudi 19 novembre 2026 20h00
LES AMIS DU JAZZ
de Cortaillod
Portes: 18h00
Repas 18h30
Salade
Lasagnes
Viande ou végétarien
Dessert
Repas et concert CHF 38.--
Merci de réserver: Tél: 079 447 48 19
sandor.nemeth@hotmail.ch

ROCHEFORT

SaKado va passer en main communale

Le Conseil général de Rochefort a accepté que la commune reprenne la gestion de la structure d'accueil parascolaire, non sans une discussion nourrie sur le modèle de tarification. Deux crédits ont aussi passé la rampe.



La séance du Conseil général de Rochefort a été suivie par un nombreux public. Photo LB

La commune de Rochefort peut s'enorgueillir de disposer d'une structure d'accueil parascolaire de qualité et sans liste d'attente. Mais voilà: les membres de l'association qui s'occupent depuis presque 20 ans de ce lieu nommé SaKado ont moins d'énergie à consacrer à leur bébé. Pour pérenniser la structure d'accueil, le Conseil communal propose d'en reprendre la gestion et de la professionnaliser.

Sur ce point, les trois partis rochefortois, le Parti libéral-radical (PLR), les Verts et le GER (Groupement de l'entente rochefortoise) sont d'accord, y compris sur le coût supplémentaire à la charge de la commune engendré par la professionnalisation. Mais le consensus a buté sur la tarification. Jusqu'à présent, le coût de la prise en charge était identique pour chaque enfant, indépendamment du revenu des parents.

Au nom du PLR, Philippe Burri a expliqué l'amendement qui demande le maintien de la tarification actuelle, au moins durant une année. En acceptant la tarification proposée par la commune, le coût serait dépendant du revenu des parents. Il y aurait par conséquent des familles avantagées et d'autres désavantagées. Ces dernières seraient tentées de quitter la structure si elles devaient payer des frais trop élevés pour y placer leurs enfants. Pourquoi changer un modèle qui a fait ses preuves et qui a été mis en place par l'association de parents?

Amendement combattu

Au nom des Verts, Joël Rilliot a relevé que, au contraire de ce que Philippe Burri avance, ce sont les familles aux revenus modestes qui réfléchissent à quitter la structure en raison du modèle tarifaire actuel trop onéreux pour elles. Pour le GER, Joanna Mayet-Gros a souligné que la nouvelle tarification était une obligation pour toucher les subventions cantonales. Sans cet argent, le coût supplémentaire devrait être assumé par les parents ou par la commune. L'élue a rappelé que les contribuables pouvaient déduire les frais de garde de leurs revenus.

De son côté, la Verte Marjorie Lang a signalé que les familles aux revenus aisés qui seraient tentées de quitter SaKado trouveraient des tarifs dépendants du revenu dans les autres structures d'accueil du canton. Au vote, l'amendement PLR a été refusé par dix voix contre six et trois abstentions. Dans la foulée, la communalisation de SaKado a été adoptée à l'unanimité.

Crédits adoptés

Restaient deux crédits à discuter. Le premier, d'un montant de 76000 francs, doit financer une étude de mise en cohérence des mesures de mobilité sur le territoire de la commune. Certains élus de différents partis ont souligné le coût élevé du crédit, déplorant que la commune soit toujours considérée comme la vache à traire. Le conseiller communal Christian Reber a justifié le crédit global, préférable à la solution de dépenser de l'argent à chaque étape. Selon l'élu, l'étude apportera une vision claire sur le long terme. Au vote, le crédit a passé la rampe par 18 voix et une abstention.



Le lieu d'accueil parascolaire SaKado sera repris par la commune. Photo LB

Quant au second crédit, d'un montant de 66000 francs, il concerne l'achat d'une tente modulable pour les manifestations villageoises. Mis à part quelques questions sur la couleur de la tente, qui sera blanche, l'ancrage de la structure au sol, la protection des arbres de la place du Collège et la location de la tente à des particuliers, avec tarif préférentiel pour les habitants de la commune, le crédit a été accepté à l'unanimité.

Laurent Buschini



RTS

L'émission «Gare à vous» fait halte à Gorgier



Albert Porret répond à une question de Duja. Lucien Weber (à dr.) et Maxime Rognon attendent leur tour. Photo LB

L'enregistrement de l'émission de radio a eu lieu à la gare de Gorgier-Saint-Aubin avec trois invités locaux.

Réunissez au bord des voies d'une gare deux ou trois spécialistes de l'histoire du rail et de la région concernée et vous aurez la recette du succès de l'émission radiophonique «Gare à vous», diffusée le samedi matin de 10 h à 11 h sur la Première. Le journaliste Duja, qui anime le programme, a convié la semaine dernière trois invités à la gare de Gorgier-Saint-Aubin pour enregistrer l'émission dans les conditions du direct, y compris le bruit du passage des trains.

Deux retraités, notre collègue de «Littoral Région» Lucien Weber et Albert Porret, ancien chef de cette gare avant de prendre la direction des Caves de la Béroche, et le petit jeune du trio, Maxime Rognon, conseiller communal de La Grande Béroche, ont évoqué leurs souvenirs et partagé leurs réflexions. Des anecdotes parfois piquantes pour les CFF, comme lorsque les interlocuteurs se sont étonnés des travaux de surélévation effectués sur le quai numéro 1 alors qu'aucun train ne s'y arrête.

L'enregistrement a duré trois quarts d'heure, avec un invité surprise, Michel Jaccard, dernier chef de la gare de Gorgier-Saint-Aubin, lui aussi désormais à la retraite, descendu de son logement situé… à la gare pour assister à la prise de son. L'émission qui, à coup sûr, sera riche en informations pour les auditeurs, y compris ceux habitant la commune de La Grande Béroche, sera diffusée le 28 novembre. ***Laurent Buschini***

LA GRANDE BÉROCHE

A la découverte des ponts couverts de Suisse

Le Club des aînés de la Béroche propose une conférence intitulée «Les ponts en bois couverts de Suisse», présentée par Francis Grandchamp, le jeudi 12 novembre à 14 h, à la salle du Carillon de Saint-Aubin.



Véritables témoins de notre patrimoine, les ponts couverts en bois séduisent par leur charme et l'ingéniosité de leur construction. Certains traversent les siècles, défiant le temps et les intempéries, tout en s'intégrant harmonieusement aux paysages suisses.

Cette conférence invitera les participants à découvrir ces ouvrages remarquables, leur histoire et les savoir-faire des artisans qui les ont façonnés. Une belle occasion de porter un autre regard sur ces trésors parfois méconnus de notre patrimoine. La rencontre sera suivie d'une collation. *(comm-sb)*

MILVIGNES

Noël autour d'une table



La commune de Milvignes invite ses aînés et toutes les personnes intéressées à son traditionnel repas de Noël, qui se tiendra le lundi 14 décembre, de 11 h 30 à 14 h, à la salle des sociétés d'Auvernier. Le prix du repas est de 20 francs, l'inscription est obligatoire auprès de milvignes.seniors@ne.ch ou au tél. 032 886 49 31.

(comm-sb)



Les Terrasses des Vergers
CORTAILLOD

A VENDRE

Appartements ppe de 2.5 à 4.5 pièces avec jardins, loggias
choix des matériaux au gré des acquéreurs
Livraison : Automne 2027

info@plassocies.ch 032 342 55 44 pierre liechti + associés sa

NOUVEAUX CITOYENS

Ils sont ravis d'habiter La Grande Béroche

Quelque 150 nouveaux Grands Bérochaux et une vingtaine de nouveaux Suisses ont été généreusement fêtés le 29 octobre par les autorités communales. Retour sur une soirée appréciée.



Dans un silence impressionnant, le public a suivi Christelle Heitz, tournoyant dans l'espace. Photo JL

«J'adore, j'ai une vue incroyable. J'ai souhaité quitter Neuchâtel pour que mes enfants aient un cadre de vie proche de la nature et des fréquentations saines», s'enthousiasme Colette, qui s'est installée aux Prises, au-dessus de Montalchez. Elle fait partie des nouveaux habitants qui ont été reçus par la commune de La Grande Béroche durant la soirée du 29 octobre, à la salle de spectacles de Saint-Aubin-Sauges.

Des invités qui semblaient conquis: pour Jessica et Christophe, Saint-Aubin «est un coin de prédilection», pour Nintsy et Vanessa, arrivés avec leur famille de Madagascar, Bevaix est «un village paisible, où nos voisins sont incroyablement gentils». Pour Magdalena, après une vie à Genève et au Kenya, «vivre au bord du lac est un rêve».

Difficile de débusquer un commentaire déplaisant à l'égard de la commune; seule Patricia regrette son déménagement de Colombier à Chez-le-Bart: «Mes deux enfants, adolescents, sont mécontents: il n'y a pas assez de transports publics pour aller voir leurs copains à Neuchâtel et le village manque de jeunes.»

«La Suisse, c'est ma vie!»

A la soirée, étaient aussi conviés une vingtaine de Grands Bérochaux fraîchement naturalisés. Dont Sylvia, qui a gardé sa nationalité polonaise, mais qui ne jure que par notre pays depuis ses études, à Lausanne. Aujourd'hui cheffe de produit dans le domaine de la sécurité, elle s'exclame: «La Suisse, c'est ma vie!» Rares sont les «nouveaux Suisses» qui ne viennent pas d'Europe, mais cette année, une famille issue du Togo a rejoint la communauté helvétique.

La soirée était animée par Loïc Marchand, journaliste à «ArcInfo», et soutenue par les membres des commissions des relations publiques, ainsi que de la cohésion et de la naturalisation. Les convives ont dégusté une raclette servie par l'exécutif in corpore et vécu quelques beaux moments.

L'accueil au son des cors des Alpes et les prestations de flying pole de Christelle Heitz, tournoyant dans l'espace, ont été chaleureusement applaudis. De même d'ailleurs que le discours du président de commune, Maxime Rognon, appelant les invités à «s'impliquer dans la vie du village et à devenir des voisins sur lesquels on peut compter».

Jacques Laurent



Parmi les distractions, le photomaton: les nouveaux habitants repartaient avec un souvenir de la soirée. Ici, la famille de Nintsy et Vanessa. Photo JL



Les tout récents Grands Bérochaux ont dégusté une raclette servie par l'exécutif in corpore. Photo JL

MASINI
GROUPE

CHANÉLAZ · CORTAILLOD

PLUS QUE 8 APPARTEMENTS DISPONIBLES

Appartements de 2.5 au 4.5 pièces · 54 à 121 m²
Livraison printemps 2028

Inscription obligatoire
vente@masini-groupe.ch · +41 32 722 18 00

PORTES OUVERTES
14 NOV.
10H00 – 13H00
CORTAILLOD



Nicolas Emery
GARAGE DU LITTORAL
UNICAR
2024 St-Aubin 032 835 14 57



SPÉCIAL AUTOS

La nouvelle réglementation sur le 30 km/h est récemment entrée en vigueur

Près de cinq ans après le dépôt de la «motion Schilliger», les nouvelles modifications d'ordonnances relatives au 30 km/h sont récemment entrée en vigueur. Le TCS et l'ACS se sont engagés, tout au long du processus politique, en faveur d'une mise en œuvre efficace. La fluidité du trafic s'en trouve améliorée et la hiérarchie du réseau routier renforcée, au bénéfice des automobilistes, des transports publics, des vélos électriques rapides et des organisations de secours.

Après un long processus politique, le principe selon lequel la vitesse est en règle générale limitée à 50 km/h sur les routes affectées à la circulation générale à l'intérieur des localités est désormais confirmé.
Les modifications d'ordonnances qui entrent en vigueur aujourd'hui font en sorte qu'une généralisation du 30 km/h en milieu urbain ne soit plus possible.
Ces dernières années, le Touring Club Suisse et l'Automobile Club de Suisse se sont engagés conjointement en faveur d'une réglementation pragmatique et saluent désormais expressément la mise en œuvre, par le Conseil fédéral, de la décision claire du Parlement.

Une hiérarchie claire du réseau routier
À l'avenir, les villes et les communes devront démontrer, au moyen d'une expertise, que l'instauration du 30 km/h sur les routes affectées à la circulation générale n'entraîne pas un report du trafic vers les rues de quartier. Cette hiérarchie claire du réseau routier répond à une revendication de longue date du TCS et de l'ACS. Le trafic de contournement dans les quartiers augmente le risque d'accident, entrave la mobilité douce et nuit de manière générale à la qualité de vie.

Les revêtements phonoabsorbants sont plus efficaces que les réductions de vitesse
Pour réduire le bruit routier, les revêtements phonoabsorbants sont plus efficaces que les réductions de vitesse. Le Conseil fédéral partage également cette appréciation. Il est donc regrettable que la priorité accordée aux revêtements phonoabsorbants n'ait pas été prise en compte dans la modification des ordonnances. Le TCS et l'ACS demandent désormais à l'Office fédéral des routes et à l'Office fédéral de l'environnement de préciser, dans leurs directives à l'intention des cantons et des communes, que les revêtements routiers phonoabsorbants constituent la principale mesure de réduction du bruit.
Les modifications qui entrent en vigueur aujourd'hui constituent une étape importante vers une politique de mobilité qui tient compte de tous les usagers de la route. Le TCS et l'ACS demandent désormais que ces modifications d'ordonnances soient appliquées de manière uniforme et systématique dans toute la Suisse, afin que les mêmes règles s'appliquent à tous les usagers de la route, quel que soit l'endroit où ils se trouvent. *(comm-réd)*



Photo SP

Carrosserie Stamm
CORTAILLOD 032 842 18 03

GARAGE JAQUIER
CORTAILLOD
032 842 10 60
Réparations Auto-Moto

Même cette annonce est visible dans Littoral Région !
Essayez, 079 861 26 33

PLUS QU'UNE SIMPLE VOITURE...
Trouvez la Ford idéale pour votre vie



Garage Inter Krattinger SA
Rte des Addoz 64, 2017 Boudry, 032 842 40 80
contact@garageinter.ch, www.garageinter.ch
READY SET Ford

SPÉCIAL AUTOS

Les dangers de l'automne sur la route

Les journées raccourcissent, les températures diminuent et les conditions de circulation deviennent plus difficiles. Brouillard, pluie, feuilles mortes, soleil rasant et présence accrue d'animaux sauvages constituent autant de risques pour l'ensemble des usagers de la route. Le TCS rappelle les précautions à prendre pour se déplacer en toute sécurité durant l'automne.



Photo TCS

Sur une chaussée humide ou recouverte de feuilles, l'adhérence diminue et la distance de freinage augmente. Les flaques d'eau accentuent également le risque d'aquaplaning, tandis que du verglas peut se former localement lorsque les températures baissent. Il convient dès lors de réduire sa vitesse, d'augmenter la distance avec le véhicule qui précède et d'éviter les freinages ou changements de direction brusques.

Garder une bonne visibilité

Le brouillard et la pluie ne sont pas les seuls dangers en automne. Les journées plus courtes réduisent également la visibilité, tandis que le soleil bas peut éblouir les conducteurs, notamment le matin et en fin de journée. Pour conserver une vision aussi dégagée que possible, le TCS recommande de nettoyer régulièrement le pare-brise, y compris à l'intérieur, ainsi que les vitres, les rétroviseurs et les phares. Les balais d'essuie-glaces doivent être contrôlés et le réservoir rempli avec un liquide lave-glace adapté aux basses températures.

Lorsque la visibilité est dégradée, les feux de croisement doivent être allumés. Les feux diurnes ne suffisent pas, car, sur de nombreux véhicules, les feux arrière restent alors éteints. L'éclairage automatique réagit principalement aux variations de luminosité et peut ne pas enclencher les feux de croisement en cas de brouillard ou de forte pluie.

Les conducteurs doivent donc vérifier eux-mêmes que l'éclairage est adapté aux conditions. Les feux antibrouillard avant et arrière ne doivent être utilisés que lorsque la visibilité est fortement réduite.

Être visible à pied et sur deux roues

Les piétons, les cyclistes et les utilisateurs d'e-trottinettes sont particulièrement vulnérables lorsque la luminosité diminue. Une personne vêtue de sombre n'est visible qu'à environ 25 mètres, contre 40 mètres avec des vêtements clairs et jusqu'à 140 mètres lorsqu'elle porte du matériel réfléchissant. Le TCS recommande par conséquent de porter des éléments réfléchissants, si possible sur plusieurs parties du corps.

La campagne de prévention MADE VISIBLE du TCS propose sur le site madevisible.swiss de nombreux conseils ainsi que des idées de vêtements et d'accessoires permettant d'améliorer sa visibilité dans la circulation.

A vélo, l'éclairage blanc à l'avant et rouge à l'arrière doit fonctionner correctement et être allumé dès que la visibilité l'exige. Les vélos électriques et les e-trottinettes doivent circuler avec leurs feux allumés également durant la journée. Des réflecteurs propres, des freins en bon état ainsi que des pneus suffisamment gonflés et dotés d'un profil adéquat contribuent aussi à réduire le risque d'accident.

Préparer son véhicule avant les premiers froids

Le TCS recommande de monter les pneus d'hiver dès le mois d'octobre, sans attendre les premières chutes de neige.

GARAGE DES CHESEAUX
2027 Montalchez 076 482 04 88

TOYOTA
VENTE
RÉPARATIONS
TOUTES MARQUES
GARAGE DU VERGER Sàrl
Laurent Berset
Pontet 16
2027 Montalchez
Tél. 032 835 25 75 – 079 702 93 84
garageduverger@bluewin.ch

GARAGE CARROSSERIE JEANNERET MONTMOLLIN
032 731 20 20
Yaris Cross Hybrid
Véhicule de remplacement gratuit lors de vos entretiens et réparations, un atout!
RAV4 Hybrid
Toujours une longueur d'avance et un service impeccable!

SPÉCIAL AUTOS

Les dangers de l'automne sur la route

Ceux-ci devraient présenter un profil résiduel d'au moins 4 mm. Des pneus de plus de cinq ans perdent progressivement de leurs qualités en raison du durcissement de la gomme.
Les pneus de plus de dix ans ne devraient plus être montés, quelle que soit la profondeur de leur profil.
Avant la saison froide, il est également conseillé de faire contrôler la batterie, l'éclairage et les différents liquides du véhicule.
Un grattoir à glace, une balayette, une couverture et des chaînes à neige adaptées peuvent rendre de précieux services.
Les chaînes devraient être montées une première fois au sec afin de se familiariser avec leur utilisation avant d'en avoir besoin.



Photo TCS

Attention aux animaux sauvages
En automne, le risque de rencontrer des animaux sauvages augmente, en particulier à l'aube et au crépuscule ainsi qu'à proximité des forêts et des champs.
Pour éviter une collision, il est important d'adapter sa vitesse et de se tenir prêt à freiner.
Lorsqu'un animal se trouve sur la chaussée ou à proximité immédiate, il faut ralentir, passer en feux de croisement et, au besoin, klaxonner pour tenter de l'éloigner.
Il convient en revanche d'éviter toute manœuvre d'évitement dangereuse. Si une collision survient malgré ces précautions, la police doit être immédiatement informée. Il ne faut jamais s'approcher d'un animal blessé ni tenter de le déplacer, mais attendre l'arrivée du personnel spécialisé en maintenant une distance de sécurité.
(comm-réd)





SPÉCIAL AUTOS

Après le radar des prix des carburants, celui des prix de recharge

Le TCS apporte davantage de transparence aux bornes de recharge. Désormais, le radar des prix des carburants de l'application TCS affiche également les tarifs de 19 000 points de recharge dans toute la Suisse. Les propriétaires de voitures électriques peuvent ainsi voir en un coup d'œil combien coûte l'électricité aux stations de recharge à proximité et quels opérateurs proposent les meilleurs tarifs.



Les personnes qui roulent en voiture électrique connaissent les difficultés liées aux bornes de recharge publiques : une multitude d'opérateurs différents, des possibilités de paiement limitées et un manque de transparence des prix. Ces obstacles freinent le développement de l'électromobilité et compliquent le quotidien des automobilistes roulant à l'électrique. Le TCS apporte désormais davantage de transparence en complétant son radar des prix des carburants par un nouvel outil qui affiche clairement les différents tarifs pratiqués aux bornes de recharge publiques et permet aux automobilistes de mieux s'orienter. Cette vue d'ensemble constitue une réelle plus-value, car les nombreux modèles tarifaires existants rendent aujourd'hui les comparaisons difficiles.

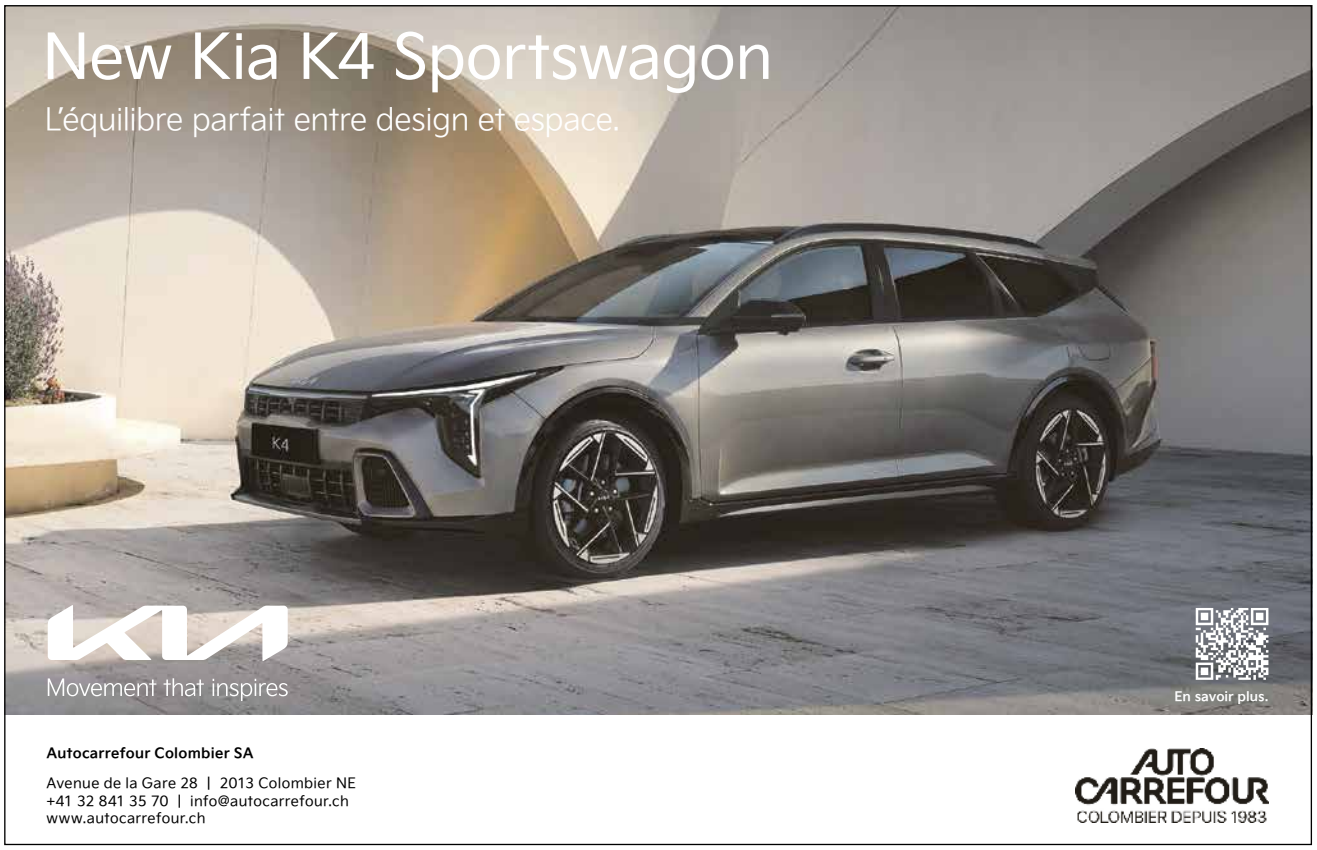
A l'instar du radar des prix des carburants, qui connaît un grand succès et une forte demande, le radar des prix de recharge est également intégré à l'application TCS. Les utilisateurs peuvent y configurer le type de prise, la vitesse de recharge, le type de courant ou encore l'opérateur. La carte affiche ensuite les stations de recharge correspondantes avec leurs tarifs actuels. Grâce aux filtres personnalisés, les automobilistes peuvent comparer différents opérateurs et trouver facilement ceux qui ne nécessitent ni abonnement ni frais supplémentaires pour la recharge.

Les prix de 19 000 points de recharge

L'application TCS recense actuellement près de 9000 lieux de recharge, représentant 19 000 bornes de recharge dans toute la Suisse. Les tarifs actuels d'une station sont affichés en cliquant sur la vue détaillée. Avec la prochaine mise à jour, prévue pour fin octobre, les utilisateurs pourront également signaler directement dans l'application les écarts de prix ou les informations manquantes. La qualité des données du radar des prix de recharge pourra ainsi être améliorée en permanence.

De nouvelles fonctionnalités dans l'application TCS

Outre le radar des prix de recharge, l'application TCS propose depuis peu d'autres nouvelles fonctionnalités. Les personnes qui empruntent régulièrement le même itinéraire peuvent être informées des perturbations ou



Autocarrefour Colombier SA
Avenue de la Gare 28 | 2013 Colombier NE
+41 32 841 35 70 | info@autocarrefour.ch
www.autocarrefour.ch

AUTO CARREFOUR
COLOMBIER DEPUIS 1983

PEUGEOT
GARAGE BERTRAND RUEDIN
2017 Boudry
www.garageruedin.ch

SPÉCIAL AUTOS

Après le radar des prix des carburants, celui des prix de recharge



Photo TCS

des embouteillages susceptibles d'y occasionner des pertes de temps. L'offre Park & Pay a par ailleurs été élargie. Les places de stationnement du prestataire P2Park sont désormais également intégrées. Il s'agit de places de stationnement privées qui peuvent être réservées à l'heure directement dans l'application.

(comm-réd)

SUZUKI
www.suzuki.ch

Découvrez la liberté d'un véritable SUV 4x4 100% électrique !



Plus de 35 ans à votre service

Garage ATT
Olivier Jeanneret
Av. François-Borel 9
2016 Cortaillod
T 032 841 47 30
F 032 841 30 42
contact@att-garage.ch

POURQUOI PAYER CHF 40.- QUAND ON PEUT NE PAYER QUE CHF 34.- ?

En ligne sur scan-ne.ch, c'est moins cher*



* Exemple basé sur une demande de permis international réalisée sur le Guichet unique et payée par facture électronique.

SCAN

scan-ne.ch

DENZA Z 9 GT

100 % ÉLECTRIQUE OU SUPER HYBRIDE



NOUVEAU, DÉCOUVREZ DENZA CHEZ FILA-GROUPE !

DENZA Yverdon **Garage Fila-Groupe** DENZA Bienne - **Garage Fila-Style**

FILA GROUPE

YVERDON - BEVAIX - BIENNE - LA CHAUX-DE-FONDS

www.fila-denza.ch